

LE BUDGET DE LA VILLE 2025

en toute transparence

VOTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS

Recettes de fonctionnement
40 083 150 €

IMPÔTS LOCAUX

DOTATIONS ET SUBVENTIONS

PARTICIPATION DES USAGERS
AUX SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Fiscalité directe (dont taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) : 22 007 076 €
+ autres impôts et taxes : 3 282 507 €

État, Région, Département...
8 746 743 €

Restauration, activités périscolaires, spectacles...
4 737 028 €

AUTRES RECETTES

Loyers communaux, location de salle, redevances de concessions de services publics...
1 309 796 €

Ville d'Ermont

Dépenses de fonctionnement
37 708 724 €

QUELLES SONT NOS DÉPENSES ?
SUR 100€

56€ Charges de personnel et frais associés (cotisations...) 20 974 600 €

31€ Charges à caractère général dont 2 053 500 € de fluides (eau, électricité, gaz, chauffage, carburant) et 400 000 € d'entretien et de réparation de voiries...

13€ Autres dépenses : dont 2 293 365 € de subvention au Centre communal d'action sociale et 376 000 € de subventions aux associations



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PÔLE (EN %)

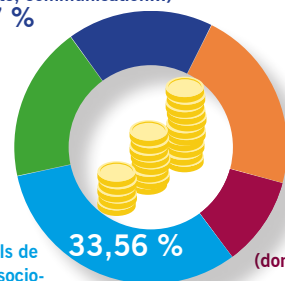
INSTITUTIONNEL
(Police municipale, salubrité, communication...)
16,27 %

SERVICES À LA POPULATION
(État-Civil, affaires juridiques, informatique...)
13,68 %

ÉDUCATION
(action éducative, accueils de loisirs, jeunesse, Centres socio-culturels, Ferme pédagogique, Conservatoire...)

CADRE DE VIE
(bâtiments, voirie, urbanisme, espaces verts, sports, événementiel...)
28,59 %

SOLIDARITÉ
(dont subvention CCAS)
7,50 %



Parole à...

Didier LEDEUR, adjoint au Maire délégué aux Services à la population et aux fonctions supports

« Stable et cohérent, le budget 2025 prend en compte les réels besoins et les optimisations de dépenses faites par les services municipaux. Les investissements, justifiés, sont étudiés et mis en œuvre pour répondre au mieux à l'attente des Ermontoises et des Ermontois, sans pour autant augmenter la fiscalité. »

6 MILLIONS €
DE COFINANCEMENT DEPUIS 2020

Dépenses d'investissement
9 378 405 €



CONSTRUCTION
D'ÉQUIPEMENTS

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE /
PROPRETÉ / ESPACES VERTS

RÉNOVATIONS EN TOUS
GENRES DONT ÉCOLES

Les projets phares



Cuisine centrale

9 012 257 € (solde net des dépenses après
déduction des subventions et du fonds de compensation de la TVA)

dont 4 912 947 € (solde des travaux en 2025)

Subventions
obtenues :

État : 1 000 000 €
Région : 600 000 €
Dpt 95 : 240 000 €

La Cuisine centrale, un investissement ambitieux à la hauteur des objectifs attendus : des repas chauds et de meilleure qualité pour nos enfants, avec une grande capacité de production destinée aux écoles des villes d'Ermont et de Bessancourt. Nos seniors des résidences et de l'espace Anatole-France pourront également y bénéficier.

Afin d'optimiser et de mutualiser les dépenses, un **Syndicat intercommunal de Restauration collective (SIRCEB)** a été créé en décembre 2024 (installé en février 2025) entre les communes d'Ermont et celle de Bessancourt.

Une **compétence pleine et entière de la production et de la gestion** lui a été attribuée. Ainsi, tout le personnel (dont la masse salariale) sera géré par le syndicat dès le 1^{er} septembre 2025. Les villes paieront donc leurs repas au Syndicat.

Subventions
sollicitées :

État : 373 090 €
Dpt 95 : 86 097 €

Les écoles

889 500 € (peinture des terrasses, huisseries : écoles VH2/Pasteur/Jaurès)

Cette année encore, les dépenses énergétiques sont amenées à diminuer notamment grâce aux travaux d'isolation thermique entrepris au sein de plusieurs bâtiments, comme les écoles.

Subventions
sollicitées :

Région : 90 000 €
Dpt 95 : 192 287 €

Réhabilitation des tribunes du stade Renoir
567 800 €



✓ prévisionnel 2025 : 2 millions d'€

À quoi sert l'emprunt ?

Chantier de la Cuisine centrale, réhabilitation ou adaptation des cuisines satellites des écoles, réhabilitation des équipements sportifs (largement co-financée), travaux d'isolation (Maison des aînés, écoles, Théâtre Pierre-Fresnay...), cadre de vie (création de parcs urbains : Simone Veil, Jacquet, Parc Zen, Parc des Chênes), sécurité (réhabilitation d'un bâtiment pour la Police municipale, avec brigade de jour et brigade de nuit).



Subventions
sollicitées :

État : 385 000 €
Région : 156 678 €
Dpt 95 : 125 000 €

Parc Zen
1 023 253 €

Emprunt

Taux d'endettement

497 €

MONTANT DE LA DETTE
PAR HABITANT À ERMONT
au 01/01/2025

976* €

MOYENNE NATIONALE POUR
UNE VILLE DE MÊME STRATE
* par habitant
(source : Taelys fin 2023)

LE BUDGET DE LA VILLE 2025

questions-réponses



Mes impôts vont-ils augmenter cette année ?

Non, les **taux d'imposition restent identiques à 2024** comme cela a été délibéré par le Conseil municipal du 5 février 2025.

À noter que les taux d'imposition n'ont pas augmenté à Ermont depuis 2020.

Le montant de votre taxe est en effet calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.



Le tarif des repas de mes enfants va-t-il augmenter avec l'ouverture de la Cuisine centrale ?

Les nouveaux tarifs de restauration collective seront prochainement votés au Conseil municipal. Comme pour l'ensemble des tarifs municipaux, 2% d'augmentation seront observés dès septembre 2025, une augmentation qui prend en compte l'**inflation nationale**.

L'**ouverture de la Cuisine centrale**, et son nouveau mode de préparation en liaison chaude, n'aura pas d'incidence sur les tarifs des repas de vos enfants.



La subvention de la ville au CCAS* est passée de 2,690 m€ en 2024 à 2,293 m€ cette année, il y a moins de services proposés aux Ermontois ?

Il n'y a pas "moins de services" proposés par le CCAS, la subvention d'équilibre attribuée au CCAS par la ville a été ajustée aux réels besoins, se justifiant notamment par une optimisation des dépenses courantes de gestion.

Le budget 2025 du CCAS, voté le 3 avril, présente une section de fonctionnement quasi égale à 2024 (4,028 millions d'€ en 2025 / 4,043 millions d'€ en 2024).

* Centre communal d'action sociale

